

RESERVATION

- ☐ 1 mètre = 13 euros.....
- ☐ 3 mètres : 35 euros.....
- ☐ 5 mètres : 55 euros.....

Total à payer

Chèque établi à l'ordre de l' A.P.M.P

**Clôture des inscriptions
le 10 mars 2015**

A retourner signé, accompagné du chèque de réservation
et précédé de la mention " lu et approuvé " à :

Mr GUIOLLARD Christian
270, rue Daniel Bertrand
84 440 ROBION
04.90.76.66.23

Ecrire la mention, " lu et approuvé ".....

Signature :

MALLEMORT

en Provence (Bouches du Rhône)

Salle des Fêtes

de 9h00 à 18h00

9^{ème} FOIRE PHOTO

OCCASION, COLLECTION et EDITION + EXPO PHOTO
STAND SPECIALISTE MINOLTA

29 mars 2015

Restauration et buvette sur place

Renseignement: 04.90.76.66.23 de 9h à 12h et de 15h à 19h ou 06.80.71.02.03
e-mail: christian.guiollard@wanadoo.fr

REGLEMENT

- 1 : Cette foire photo d'occasion, de collection et d'édition organisée par l'A.P.M.P se tiendra le dimanche **29 MARS 2015** dans la salle des fêtes, Place Raoul Coustet à Mallemort (B.du.Rh).
- 2 : Au cours de cette manifestation, se seront mis à la vente que du matériel d'occasion et de collection d'origine régulière, ainsi que toutes revues, documents ou accessoires s'y rapportant.
- 3 : Les réservations seront enregistrées jusqu'au **10 MARS 2015** dans l'ordre d'arrivée des fiches d'inscriptions, dans la limites des places disponibles et ne seront pas confirmées mais les exposants seront éventuellement avisés en cas de restriction de places.
- 4 : L'ouverture des portes se fera dès 8h du matin pour les exposants et à partir de 9h pour le public. Les exposants devront avoir libéré la salle à 19h.
- 5 : Les exposants s'engagent à respecter les règlements municipaux en vigueur dans les bâtiments communaux ainsi que le matériel mis à leur disposition par l'association et les services municipaux.
- 6 : Les emplacements seront établis et attribués par l'association A.P.M.P et ne pourront faire l'objet d'aucune réclamation.
- 7 : les transactions s'effectueront de gré à gré et n'engagent en aucun cas la responsabilité des organisateurs de la foire, dans n'importe quel domaine que ce soit. Les exposants étrangers s'occuperont eux mêmes de toutes formalités douanières, l' A.P.M.P déclinant toute responsabilité en la matière.
- 8 : L' A.P.M.P décline également toutes responsabilités en cas de vol pertes et plus généralement pour tout préjudice susceptible de survenir à l'occasion de la manifestation.
- 9 : Les frais de participation sont de 13 € le mètre linéaire et seront Payables d'avance. Les chèques seront établis à l'ordre de l' A.P.M.P , L'encaissement ne se fera qu'après la clôture des inscriptions.
- 10 : Les éventuels problèmes relevant de cas de force majeure seront étudiés par les organisateurs.
- 11 : la participation à la foire au matériel photo de Mallemort implique l'acceptation de ce présent règlement qui devra être signé et renvoyé avec la réservation.

L' A.P.M.P vous en remercie par avance

FICHE D'INSCRIPTION

A retourner impérativement avant le 10 MARS 2015

PROFESSIONNELS
Raison sociale :
Représenté par :
Adresse :
e-mail
Tél :
R.C / R.M etc.../

PARTICULIERS
Noms et Prénom :
Adresse :
e-mail :
Tél :